Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 026-212602189-20250410-DEC2025_52-AU

Commune de Mours Saint Eusèbe

Département de la DROME

DÉCISION DU MAIRE N° DEC2025_52

MARCHE DE TRAVAUX – ATTRIBUTION
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE SECURISATION DU PARVIS D'ENTREE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JULIEN VICAT ET SON PARKING ANNEXE

Le Maire de MOURS SAINT EUSEBE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 alinéa 4,
Vu le Code de la Commande Publique en vigueur, notamment les articles L2123-1 et R2123-1-3°,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoir au Maire et notamment la passation des marchés sans formalités préalables,
Vu la consultation effectuée et notamment l'avis d'appel à la concurrence paru le 24 janvier 2025 sur la plateforme AWS et sur le BOAMP le 24 janvier 2025 (annonce n°25-8959)
Vu les offres remises par les candidats pour le marché de travaux d'aménagement et de sécurisation du parvis d'entrée de l'école élémentaire Julien VICAT et son parking annexe,
Considérant la nécessité de confier à des entreprises les travaux précités,
Considérant que les offres présentées par les entreprises suivantes sont économiquement les plus avantageuses :

Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Adresse du mandataire
Lot 1 : VRD	SAS CHEVAL TP	Quartier Mondy – BP n° 84 26302 BOURG DE PEAGE Cedex
Lot 2 : Espaces verts / Mobiliers	VALFLORE	1710 route de Châteauneuf sur Isère 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE
Lot 3 : Bétons drainants	SAS MIGMA	ZA Champgrand 368 Allée des Abricotiers 26270 LORIOL SUR DROME

DECIDE

Article 1 : De signer les marchés de travaux relatifs à l'aménagement et la sécurisation du parvis d'entrée de l'école élémentaire Julien VICAT et son parking annexe, passés sous la forme de la procédure adaptée, avec les entreprises suivantes, pour les lots et les montants précisés dans le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 026-212602189-20250410-DEC2025_52-AU

Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Adresse du mandataire	Montant HT	TVA	Montant TTC
Lot 1 : VRD	SAS CHEVAL TP	Quartier Mondy – BP n° 84 26302 BOURG DE PEAGE Cedex	77 000.00 €	20 %	92 400.00 €
Lot 2 : Espaces verts / Mobiliers	VALFLORE	1710 route de Châteauneuf sur Isère 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE	52 996.10 €	20 %	63 595.32 €
Lot 3 : Bétons drainants	SAS MIGMA	ZA Champgrand 368 Allée des Abricotiers 26270 LORIOL SUR DROME	25 120.00 €	20 %	30 144.00 €
		TOTAL MARCHES DE TRAVAUX	**155 116.10 €**	**20 %**	**186 139.32 €**

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Article 3 : La Directrice Générale des Services de la Mairie de MOURS SAINT EUSEBE est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme.

Article 4 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble (2, Place de Verdun - BP 1135 - 38022 Grenoble) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Mours Saint Eusèbe,
Le 10 avril 2025,

Le Maire,

Dominique MOMBARD